Lyon : Grégory Doucet, dont la mairie collaborait ouvertement avec la Jeune Garde, demande l'interdiction de la marche blanche pour Quentin

19/02/2026 à 10h15



Dans un climat de tensions nationales et locales particulièrement vives depuis le décès de Quentin Deranque, le maire de Lyon, Grégory Doucet, a saisi la Préfecture du Rhône pour demander l'interdiction de la manifestation annoncée ce samedi en hommage au jeune homme.

L'édile évoque un « risque réel de débordements violents » et fait part de sa « vive inquiétude » quant à la tenue de ce rassemblement. Si le recueillement des proches et des personnes touchées par le décès lui apparaît « naturellement compréhensible », il souligne que l'appel à manifester circule également « au sein de réseaux d'extrême droite à l'échelle nationale et internationale ».

« Dans ces circonstances, la priorité demeure la protection des Lyonnaises et des Lyonnais ainsi que le maintien de l'ordre public », insiste le maire. La décision finale revient

désormais aux services de l’État, compétents pour autoriser ou interdire la manifestation.

Le Figaro

A relire :

> *Meurtre de Quentin : la Jeune Garde collaborait officiellement avec la mairie EELV de Lyon dans le cadre de la lutte contre l’extrême droite*
>
> *https://t.co/JUnukOGNv5 pic.twitter.com/USe3AFwTmW*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) February 16, 2026*